



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID POUR L'ANNÉE 2015

Il me fait plaisir, à titre de mairesse de Val-David, de vous livrer le présent rapport sur la situation financière de notre Municipalité.

Je vous sou mets donc le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2014, les indications préliminaires pour l'exercice en cours (2015) ainsi que les orientations pour le prochain budget de l'année 2016.

Exercice financier terminé - 2014

Dans son rapport en date du 10 avril 2015, la firme Amyot Gélinas, vérificateur externe de la Municipalité, confirme que les états financiers présentent fidèlement à tous égards la situation financière du Village de Val-David au 31 décembre 2014.

Les recettes totales s'é lèvent à 8 756 648 \$ et les dépenses de fonctionnement à 7 869 701 \$, pour un excédent de 886 947 \$. Nous devons soustraire de ce surplus un montant de 361 884 \$ représentant les revenus d'investissement et nous devons également ajouter à ce surplus un montant de 234 933 \$ provenant de la conciliation à des fins fiscales.

L'année 2014 s'est donc terminée par un excédent des revenus sur les dépenses prévus au budget 2014 (7 402 433 \$) de l'ordre de 10,27 %, soit 759 996 \$. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014 est de 1 565 688 \$.

Exercice financier en cours - 2015

Le budget pour l'année 2015, incluant les redevances à la Sûreté du Québec pour un montant de 805 400 \$, prévoyait des dépenses égales aux revenus de 8 071 767 \$.

À partir de l'état prévisionnel des activités financières au 31 décembre 2015, établi au 31 octobre 2015, il nous est possible de croire que nous terminerons l'année avec un surplus.

Réalisations 2015

Avec le beau temps qui se prolonge et qui permet de mener à terme un certain nombre de gros chantiers, on a envie de dire que 2015 aura été l'année des Travaux publics. En tout premier lieu, le défi longtemps reporté de procéder à la réfection complète des réseaux d'aqueduc et d'égout du secteur des rues Alarie, des Bouleaux et des Pruches a enfin été relevé haut la main. La volonté du conseil, combinée à la détermination et à la vigilance de la direction générale et des Travaux publics, au professionnalisme des entrepreneurs et à la collaboration des citoyens ont fait de ce projet un succès exemplaire sans précédent.

Par ailleurs, on peut dire que nous nous sommes rattrapés sur les années passées avec la réfection des chemins, sur des sections importantes des artères les plus passantes, pour une distance totale de plus de 10 kilomètres, répartis dans tous les districts. La fermeture définitive de la sablière Bouchard a donné le feu vert à l'asphaltage de la dernière section de la montée Gagnon jusqu'aux limites de Ste-Marguerite et des travaux majeurs d'excavation et de fossés ont été complétés sur plusieurs chemins.

Le trottoir côté ouest de la route 117, à partir des feux de circulation coin de l'Église jusqu'au chemin de la Vallée-Bleue, est maintenant complété. Après étude du budget pour 2016, nous verrons jusqu'où et dans quelle mesure nous pourrions continuer ce beau projet.

Côté entretien des bâtiments, le toit du pavillon Maurice-Monty a été refait. Un portique couvert s'est aussi ajouté à l'entrée arrière donnant accès au local du comptoir alimentaire, tout en respectant l'architecture du bâtiment. Notre bibliothèque a eu droit à quelques bons coups de pinceau, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour un rafraîchissement nécessaire en attendant son agrandissement.

Pour s'assurer de toujours avoir des équipements d'entretien fiables, un camion de déneigement a été remplacé par un neuf et notre ancienne unité de service par un véhicule plus récent.

Notre salle communautaire répond à toutes sortes de besoins de rencontres et événements. Après divers travaux d'entretien extérieur et de rénovations intérieures par les années passées, nous avons complété cette année l'aménagement du jubé-balcon et la salle sera bientôt dotée d'un équipement de sonorisation et de projection

et d'un accès Internet sans fil. Ces nouvelles installations accommoderont encore mieux les utilisateurs réguliers et ne visent nullement à faire concurrence aux centres de diffusion de la région.

La mise en service du puits Doncaster en début d'année ajoute à notre capacité de garantir un meilleur approvisionnement en eau potable de qualité.

L'affluence des visiteurs à Val-David nous enchante, mais nous oblige à gérer un certains nombres de situations problématiques. Ainsi, cet été, nous avons fait l'expérience de poster quelques agents de circulation sur la rue de l'Église les jours de marché pour diriger les automobilistes vers les stationnements et rendre la circulation plus fluide et sécuritaire. Les pompiers qui ont accepté ce rôle ont fait du bon travail.

Une borne interactive, installée au bureau d'accueil touristique, contribue à mettre en valeur nos services et attraits touristiques. Ces attraits sont d'ailleurs parfois méconnus des résidents eux-mêmes. La *Carte Ambassadeur* disponible pour la première fois cet été a fait en ce sens œuvre utile. Non seulement elle vous reviendra l'an prochain, mais pourrait offrir encore plus aux commerçants qui se joindront au programme et à leurs clientèles.

Nous sommes également très satisfaits de notre décision de nous joindre au projet de réorganisation territoriale des services de Sécurité incendie. La nouvelle régie de Sécurité incendie entrera en action en 2016 avec l'embauche de son directeur prévue pour le mois de mars, et le transfert en juillet de nos effectifs actuels. Le tout, suivant une entente syndicale permettant de faire le pont entre la situation actuelle et ce si proche avenir.

Le service des communications travaille actuellement à la refonte de notre site Internet pour une mise en ligne début 2016. Notre nouveau bulletin électronique *Val-David Info* compte déjà près de 600 abonnés locaux et, en ajoutant les touristes qui s'y inscrivent, ce nombre atteint facilement le 1000. Nous avons renouvelé notre participation à l'application mobile *Val-David+*, à laquelle figurent aussi nos commerçants bien avisés.

Le comité MADA a mis cette année au monde un précieux bottin des ressources pour les aînés. Ces derniers sont importants pour la communauté et nous entendons continuer à bonifier l'offre de services et les infrastructures à leur disposition en même temps que pour l'ensemble des familles.

Pour le plus grand bonheur de nos jeunes et moins jeunes, nous procéderons très prochainement à l'installation de nouvelles bandes faites de matériaux recyclés pour nos deux patinoires de hockey. Celle du parc du Lac-Paquin bénéficie déjà d'une surface asphaltée pouvant accueillir des activités hiver comme été. Celle du parc Léonidas-Dufresne recevra le même traitement l'an prochain, le temps de statuer sur son emplacement définitif.

Dans l'intérêt supérieur du parc régional, les conseils municipaux de Val-David et de Val-Morin ont mis en place un nouveau comité conjoint qui s'applique déjà à concilier les visions respectives pour assurer ensuite le bon fonctionnement des activités, la

protection et l'avenir du parc. Parallèlement, la démarche qui consiste à en faire une réserve naturelle s'achève et la signature qui doit en sceller le sort n'est plus qu'une formalité.

Val-David est directement touché par la décision du gouvernement de ne plus assurer l'entretien de la Route verte. Grâce à une entente entre les MRC des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et des Laurentides, mettant la Municipalité à contribution, l'entretien de la partie skiable du parc linéaire est assurée pour l'hiver qui vient. Il faudra voir pour la suite.

Le travail rigoureux du Comité consultatif sur la toponymie est à souligner. C'est sur leur recommandation que nous procédons tranquillement, d'une année à l'autre, à des changements de noms de rues. C'est une des belles façons de rappeler tout doucement à notre mémoire les personnages qui ont fait notre histoire. Parallèlement, nous regardons de près leur projet de collecte et de classification de documents, d'artéfacts et de témoignages pour les rendre ensuite accessibles aux citoyens et chercheurs.

L'histoire retiendra aussi que cette année, nous nous sommes inquiétés pour le couvent. S'il est dans l'ordre des choses que les choses changent, il est de notre devoir de poser des gestes comme la citation du couvent à titre de bien patrimonial. Cela force un temps d'arrêt nécessaire pour mieux encadrer l'avenir.

Les changements apportés aux règlements municipaux et d'urbanisme tiennent compte et évoluent avec les besoins des individus et des entreprises commerciales visant toujours l'équilibre et l'harmonie. La participation des citoyens à la consultation sur le plan particulier d'urbanisme portant sur le noyau villageois a démontré à quel point vous avez des choses à dire sur ce que devrait être notre village. Cette démarche connaîtra son aboutissement en cours d'année 2016. Elle s'exprime aussi autour de la table du Comité consultatif d'urbanisme dont les membres recevront bientôt une allocation.

Des fiches-conseils gratuites pour les projets de constructions, de rénovations et d'enseignes se sont ajoutées cet été aux outils mis à la disposition des citoyens par le service d'Urbanisme. En complément, une offre de service de consultation personnalisée, également gratuite, fait partie des projets pour l'année qui vient.

Les nouveaux aménagements au parc des Amoureux, déjà très fréquenté, devrait plaire encore plus avec ses nouveaux sentiers et le discret éclairage qui lui est destiné au printemps prochain. En prolongement, un trottoir réunira le parc aux habitations de l'Office municipal d'habitation et au Havre de Val-David quand le ministère des Transports aura enfin reconstruit le ponceau permettant la réouverture du chemin de la Rivière.

La qualité de notre environnement et la santé de nos plans et cours d'eau demeurent parmi nos préoccupations. Dans une démarche conjointe avec les résidents du secteur du lac Doré, la Municipalité est prête à tester les solutions proposées pour régler les problèmes de ruissellement qui menace la qualité de l'eau et à accompagner

la mise en place de quelques mesures de revégétalisation de ce plan d'eau. De façon plus globale, rappelons que le conseil municipal procédait, il y a juste un an au lancement de sa politique environnementale supportée et animée par le Comité consultatif sur l'environnement.

Le conseil tient à remercier toutes les personnes ayant participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration d'un plan stratégique de développement culturel. Suivant le rapport rendu par le consultant Vincent Arseneau, nous attendons maintenant les recommandations du comité formé des principaux acteurs culturels. Il s'agira ensuite pour le conseil de statuer sur l'accompagnement adéquat à offrir à notre univers culturel. Parallèlement, nous signerons bientôt une entente avec le ministère de la Culture. Entretemps, nous avons fait l'acquisition (enfin) de la sculpture *La Porte*, de Jean Bisson-Biscornet, qui trône fièrement depuis des années au bord du parc linéaire et nous attendons avec fébrilité le nouveau *Draveur* de Mathieu Patoine, en remplacement de celui qui a mystérieusement disparu.

Au terme de négociations empreintes de respect et d'ouverture de part et d'autre, les employés Cols bleus ont signé le mois dernier une nouvelle convention collective couvrant les quatre prochaines années. Il est manifeste que nos employés sont confiants de pouvoir travailler dans des conditions en lien avec l'engagement que nous avons pris en adoptant une nouvelle politique de respect et d'intégrité de la personne qui a d'ailleurs nécessité leur collaboration.

Qui plus est, une récente analyse des besoins, combinée à une étude de développement organisationnel devient le guide que le conseil et la direction générale utiliseront pour définir un plan d'action annuel et se doter d'une véritable politique de gestion des ressources humaines supportée par un plan de communication efficace.

Orientations 2016

Les orientations du conseil pour 2016 prendront forme à travers divers projets. À ceux déjà évoqués plus haut, on peut ajouter :

- L'agrandissement et la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées pour répondre à nos besoins d'expansion et pouvant accueillir une partie des eaux usées de Val-Morin;
- La collecte des matières compostables dont le début est déjà fixé à juillet 2016;
- La mise en place d'un fonds d'aide au développement économique avec l'aide du CLD pour bien cibler les besoins;
- Le conseil sans papier pour plus d'efficacité et d'économie de nos ressources.

De plus, nous disposerons de près de 1,5M \$ en provenance de la taxe d'accise pour l'amélioration des infrastructures d'aqueduc. Parmi les projets suivants, nous aurons à choisir selon les priorités :

- Acquisition d'une génératrice pour le puits St-Adolphe;
- Ajout d'appareils de télémétrie aux stations de pompage;

- Remplacement de conduites désuètes dans certains secteurs problématiques;
- Analyse des bornes-fontaines et inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires et pluviaux pour identification les sources de pertes d'eau.

Nous savons aussi que plusieurs sections de chemin sont maintenant prêtes à paver et que tôt ou tard, il faudra améliorer l'éclairage de rues en optant pour des équipements plus performants et moins énergivores.

Pour mener à bien tous ces travaux, nous envisageons l'embauche prochaine d'une ressource complémentaire en support à la direction des Travaux publics.

Enfin, pour bien vous servir et faire connaître ce magnifique village, d'autres projets sont en gestation et restent à définir pour atteindre nos objectifs en culture, tourisme, développement durable, urbanisme, loisirs, vie communautaire, finance et sécurité publique.

Liste des contrats de 25 000 \$ et plus

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015, sont déposés :

- la liste de tous les contrats de 25 000 \$ et plus accordés par la Municipalité; et
- la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Traitement des élus

Voici, tel que prévu à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, les détails de la rémunération des membres du Conseil :

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION non imposable	TOTAL
Mairesse :	33 138 \$ /an	15 976 \$ /an	49 114 \$ /an
Conseiller/Conseillère :	9 101 \$ /an	4 551 \$ /an	13 652 \$ /an
Prime au maire suppléant :	200 \$ /mois	100 \$ /mois	

De plus, la mairesse reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération annuelle de 2 000 \$ et une allocation non imposable de 1 000 \$ en tant que membre du comité exécutif. Elle reçoit également de la MRC une rémunération de 60 \$ et une allocation non imposable de 30 \$ pour chaque présence aux comités reconnus par la MRC des Laurentides, ainsi qu'une rémunération additionnelle de 76,67 \$ et une allocation non imposable de 38,34 \$ lorsqu'elle préside ce comité.
De plus, le représentant de la municipalité reçoit de la MRC des Laurentides une rémunération de 168,25 \$ et une allocation non imposable de 84,13 \$ pour chaque présence au conseil des maires.

Sommaire des indicateurs de gestion - 2014

Le sommaire des indicateurs de gestion pour l'année 2014 est disponible au bureau municipal pour consultation et téléchargeable sur notre site Internet.

Budget 2016

Au cours de l'assemblée extraordinaire du 15 décembre prochain, nous vous présenterons le budget pour l'année 2016 avant de l'adopter.

Cette assemblée aura lieu à 19h30, ici-même, à la salle communautaire, située au 2490, rue de l'Église à Val-David.



Nicole Davidson
Mairesse

/spg